

POUR MIEUX VIVRE DANS NOS QUARTIERS

Plan stratégique de végétalisation en ville



VILLE DE
GENÈVE



Végétaliser, une condition pour vivre en ville



Quelle cité va-t-on laisser à nos enfants et à nos petits enfants ? La Ville de Genève est-elle condamnée à vivre des étés caniculaires ? Pourra-t-on encore respirer dans nos quartiers en 2050 ? Beaucoup se posent ces questions. Le réchauffement climatique est reconnu comme un fait scientifique et la seule incertitude qui demeure réside dans l'ampleur et l'impact du phénomène.

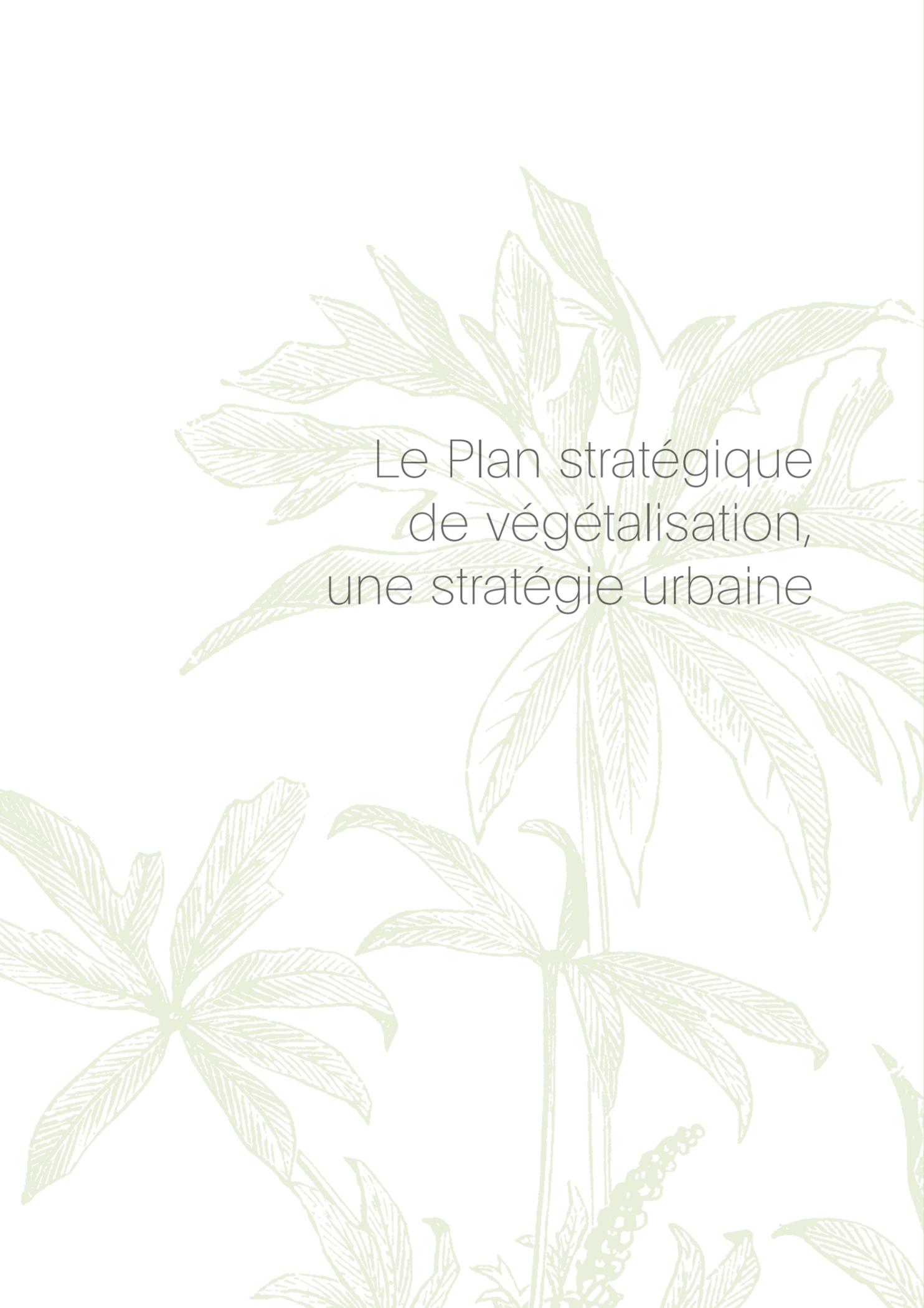
En Suisse, trois quarts de la population vit dans des villes. Autant dire que les citoyens doivent être au centre de nos politiques publiques. Et cela est aussi vrai pour nos politiques environnementales. Dès mon arrivée au Département de l'environnement urbain et de la sécurité de la Ville de Genève, avec l'appui du Conseil administratif, j'ai demandé aux services actifs sur le terrain de penser la prestation en termes d'amélioration de la qualité de vie des citoyen-e-s. La végétalisation de l'espace public illustre bien cette volonté. A travers elle, nous pouvons non seulement agir sur le bien-être des résidentes et des résidents, mais aussi atténuer les effets du réchauffement climatique. Prenons l'exemple des arbres. Nous savons aujourd'hui que les arbres, à travers l'évaporation de l'eau qu'ils contiennent, contribue à abaisser la température. La Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA) a calculé qu'une surface arborée de 100m de large augmentait l'humidité de 50%. Dans la Genève de demain, qui souffrira encore plus de la chaleur qu'aujourd'hui, l'arbre apparaît donc comme un formidable régulateur et une arme efficace contre les îlots de chaleur. Les rangées d'arbres atténuent aussi la réverbération des bruits de circulation sur les façades sans oublier leur capacité naturelle à absorber le Co2 et à fixer les particules fines.

Entre 2013 et 2018, le Service des espaces verts de la Ville de Genève (SEVE) a planté 965 arbres et introduit 1,5 million de plantes fleuries sur l'espace public. C'est bien, mais nous devons poursuivre nos efforts et il convient de le faire de manière planifiée, avec ordre, méthode et constance. Pendant trop longtemps, la végétalisation a été le parent pauvre de l'urbanisme. Y compris à Genève. On construisait et, en fonction des opportunités et des doléances, on comblait les vides par des plantes. Ce plan stratégique de végétalisation incarne un changement de paradigme. Nous allons passer d'une politique végétale aléatoire à une politique planifiée. Désormais, la Ville se donne enfin les moyens de penser l'aménagement de manière globale : patrimoine bâti et espaces verts devront se développer de manière concomitante pour le bien de la population. La recherche d'équilibre entre ces deux pôles va conditionner notre développement. Plus la Ville se densifiera, plus les besoins d'espaces verts seront importants.

Le plan stratégique de végétalisation 2030 fixe un cap. Il détermine les potentiels de végétalisation dans les quartiers afin de savoir quoi planter et où. Ce faisant, nous pourrons renforcer le maillage vert de la cité. Il appartiendra ensuite aux politiques, mais aussi aux associations de quartier, aux partenaires publics et privés, de concrétiser ce potentiel et mettre en œuvre ce plan. L'aménagement est une œuvre collective. Ce document fournit déjà un socle pour la réaliser.

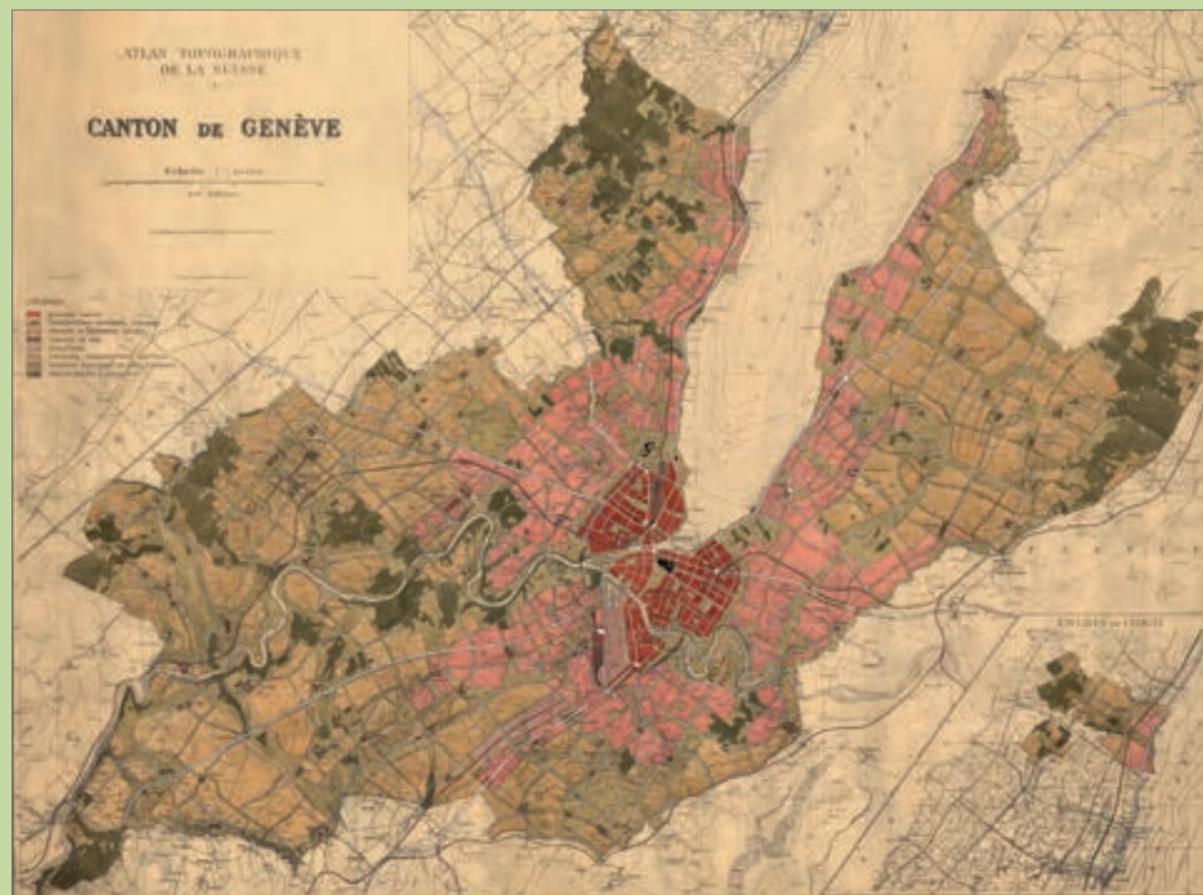
Guillaume Barazzone,

Conseiller administratif de la ville de Genève



Le Plan stratégique de végétalisation, une stratégie urbaine

TERRITOIRE URBAIN ET VÉGÉTALISATION	
Préface — Végétaliser, une condition pour vivre en ville	05
D'un parc à l'autre	08
Réalisations récentes du SEVE	16
Vers une continuité verte	21
Pourquoi augmenter la présence de la nature en ville ?	27
COMMENT « LIRE LA VILLE »	
Tout part de l'existant	41
Les outils opérationnels	47
OBJECTIFS DU PLAN STRATÉGIQUE DE VÉGÉTALISATION	
Augmenter, équilibrer, diversifier, servir	51
UTILISATION ET MISE EN OEUVRE	
Organisation et planification	59
Du plan au terrain	61
Vision stratégique	63
Les quartiers à la loupe	73



Locus amoenus - lieu idyllique

Le plan directeur de 1935 – développé alors que Maurice Braillard est à la tête du Département des travaux publics – établit en réseau les surfaces piétonnières de la ville. Ce faisant, il crée une trame verte qui met en valeur son patrimoine naturel et paysager. Les plans d'urbanisme successifs vont en perpétuer le principe à l'image du rapport de la Commission d'étude de 1948 auquel est annexé un « plan des zones de verdure de l'agglomération future ». Tant et si bien que la préconisation « de pouvoir se rendre par des liaisons, du centre-ville à la périphérie et d'un parc à l'autre » est, au fil du temps, devenue plus qu'une simple esquisse. C'est aujourd'hui un début de réalité dont nous pouvons percevoir l'empreinte sur le territoire genevois.

Il faut dire que dans le cadre d'une politique urbaine orientée vers la durabilité, le concept est pertinent, plus que jamais. L'exigence de densification qualitative et de développement de la mobilité douce qui en découle appellent en effet un réseau structuré d'espaces verts et de cheminements piétonniers de qualité. Des enchaînements d'espaces libres qui dessinent une porosité contribuant à l'identité des lieux et condition sine qua non d'appropriations multiples et d'hybridations programmatiques ; activités de détente, rencontres et échanges entre citoyens.

Paul Marti,
chargé de recherche
Fondation Braillard Architectes

Z O N E S E T L I A I S O N S D E V E R D U R E

**Zones et liaisons de verdure,
Genève agglomération future 1948**
Rapport général de la commission d'étude
pour le développement de Genève,
DTP 1948, annexe n°29
Sources: Projets d'urbanisme pour Genève 1896-2001



« La création de ces zones peut s'envisager de deux manières : A. par des mas compacts de constructions s'alternant à distances régulièrement réparties avec des parcs ou réserves d'air. B. des parcs avec lesquels se marieraient les constructions. Dans le premier cas, ce sont les parcs dans la ville, dans le second les villes dans le parc. Pour le profane, cette distinction peut paraître bien subtile. Pour le technicien, elle part d'une conception diamétralement opposée ».

Maurice Brillard,
1879-1965
Question d'urbanisme:
les parcs, dans *Le travail*, 1932



Le maillage vert

Issu du plan directeur cantonal 2030 DGNP
Concept initial du plan directeur de 1936 - par Brillard/Bodmer
Mise en réseau des parcs de la ville
Connections ville/campagne
Sources : CJB, SITG, Ville de Genève, Canton de Genève

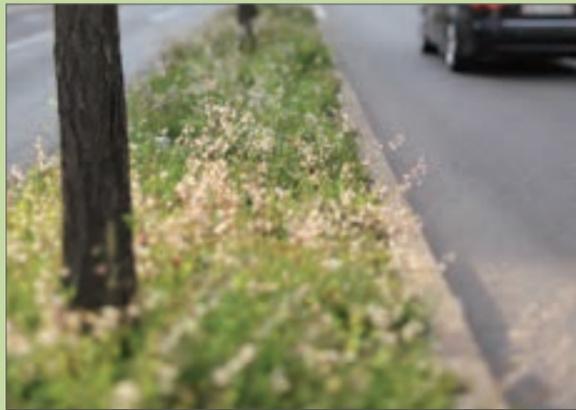




Végétalisation de l'espace public



Conversion de surfaces goudronnées en prairies fleuries



Conversion de surfaces goudronnées en prairies fleuries

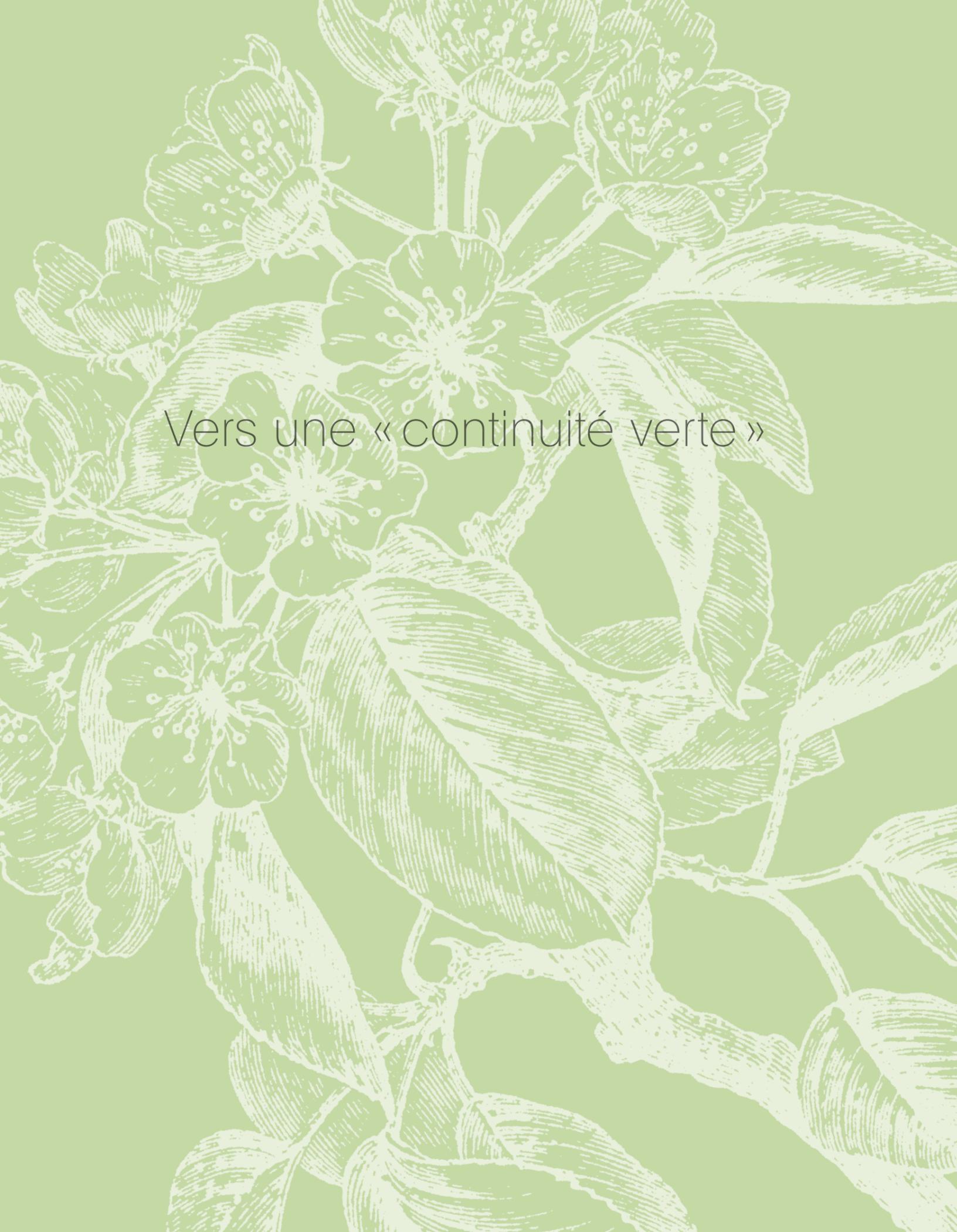


Valorisation des pieds d'arbres en faveur de la biodiversité

Objets de référence Réalizations récentes du service des espaces verts

À leur échelle, les espaces libres font intervenir la végétalisation comme une vraie « forme d'expression », où l'esthétique de l'architecture paysagère intègre la problématique de la continuité. Ce florilège des réalisations du Service des espaces verts nous permet d'apprécier des qualités concrètes et peut servir de boîte à idées pour l'avenir.





Vers une « continuité verte »

Il est commun de dire que Central Park est le « poumon de New-York ». Cette métaphore prend tout son sens dans le cadre du **Plan stratégique de végétalisation**. Les parcs ont en effet cette capacité d'absorber et d'exprimer des éléments qui déterminent le caractère, la qualité et l'attrait d'une ville. Il suffit aussi de déplier un plan de ville pour constater que ses parcs et ses rives lui donnent sa forme. On se situera par rapport à la Seine ou au Rhône suivant que l'on se trouve à Paris ou à Genève. Le **Plan stratégique de végétalisation** prend ces « aires d'influence » que sont les parcs et les rives comme puissances cardinales de sa réflexion.

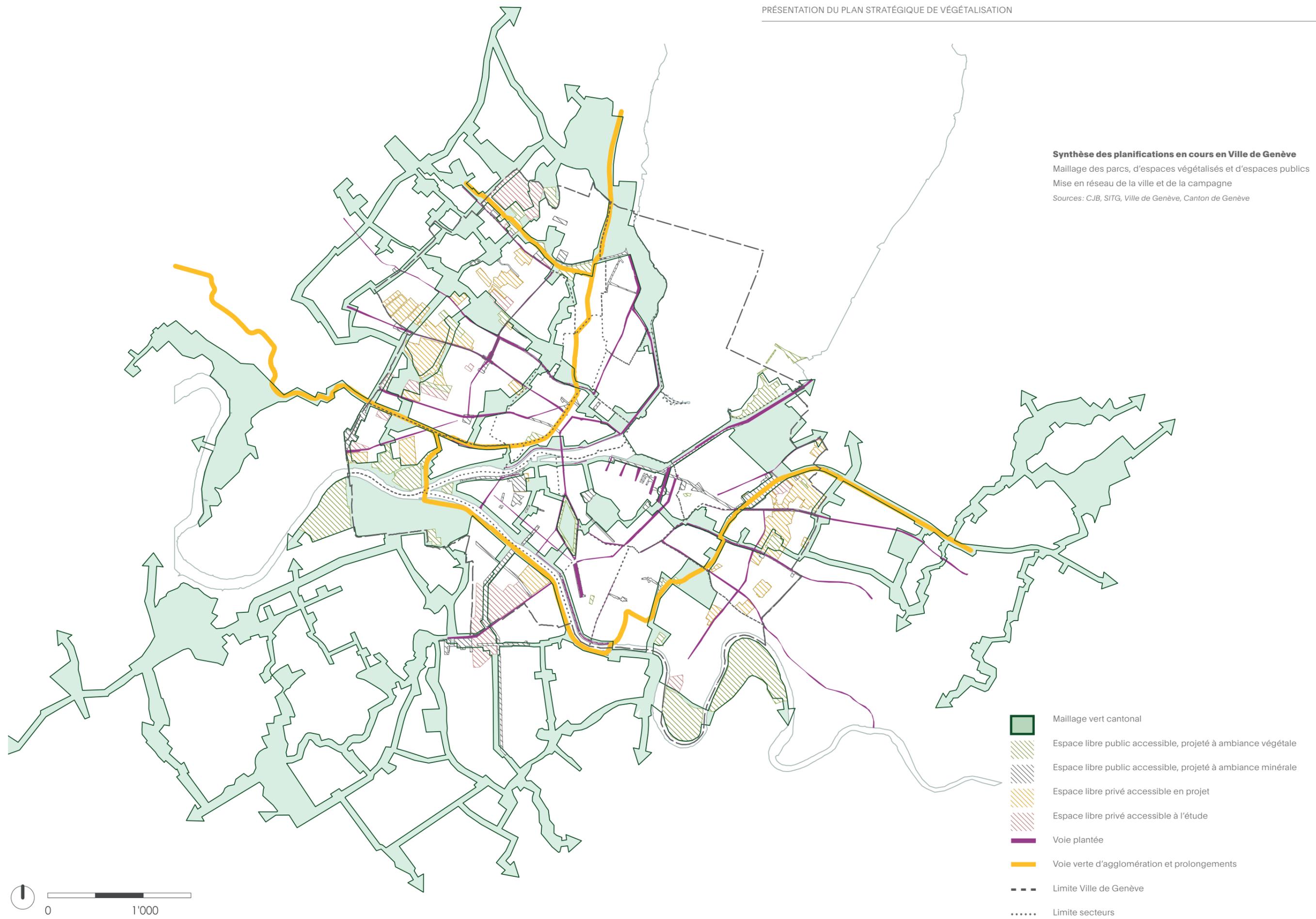
La création d'un « maillage vert » passe en effet par la connexion des grandes entités végétalisées. À l'échelle de la ville comme à l'échelle des quartiers, nous pouvons alors voir un véritable canevas où les parcs, les rives, les rues et les squares entretiennent un rapport continu avec la nature. Le cœur de la démarche des auteurs du plan est de révéler la végétation de référence pour en dessiner les prolongements possibles.

Chaque habitant d'une ville crée des parcours et se constitue une carte personnelle : celle des grands axes, celle que les transports publics ou les pistes cyclables peuvent imprimer et celle que les affinités de chacun induisent. Ces trames de circulations, de trajets ou de déambulations décrivent la manière dont une ville influence ceux qui en ont l'usage. Un botaniste ou un entomologiste qui prendrait la ville comme sujet d'étude dirait qu'il en va de même des plantes et des espèces animales. Le rapport d'une ville à la nature prend une vraie signification lorsque celle-ci existe comme un *continuum*. Dans la cité, la nature ne peut être vue autrement que comme un système, un réseau de connexions végétales. C'est de fait la seule manière de répondre à la fois aux enjeux environnementaux et aux aspirations concrètes des habitants en termes de qualité de vie, de santé et d'usages.

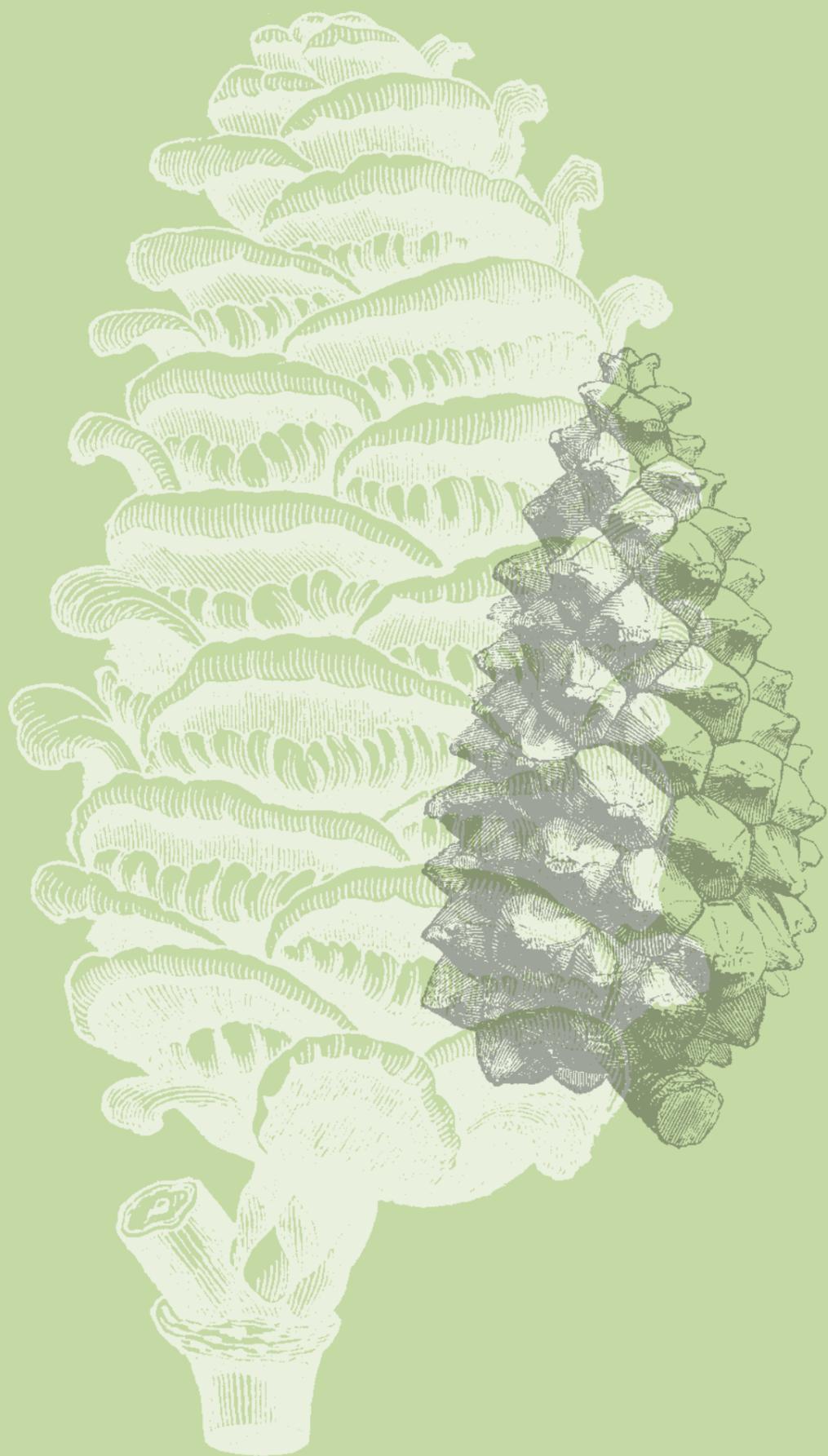
Si certains quartiers ou certains parcours bénéficient déjà d'un maillage vert, certes toujours perfectible, les disparités sont nombreuses. La force du **Plan stratégique de végétalisation** est de révéler les priorités, de rendre visible les améliorations à apporter et de contribuer aux changements d'une ville qui réalise une continuité entre ville et campagne. Il s'agit aussi de passer d'une logique de poches de verdure à une vraie trame verte, sur l'ensemble du territoire.

Avec 31% de son territoire qui est végétalisé et une moyenne de 26m² d'espaces verts par habitant, Genève est statistiquement une des villes les plus végétalisées. Elle l'est moins dans la perspective d'une continuité et d'une connexion de ses espaces végétalisés, qui constitue pourtant une condition à la fois de la qualité de vie de tous et des équilibres écologiques.

En prenant les entités vertes présentes à la fois comme données structurelles et comme élément d'identité urbaine de notre ville, le **Plan stratégique de végétalisation** répond à la question de savoir comment mieux végétaliser la ville, en respectant sa forme et son esprit.







Pourquoi augmenter la présence de la nature en ville ?

Penser la nature au coeur de la ville, c'est agir sur le tissu urbain pour qu'en retour la ville agisse positivement sur les habitants, sur les équilibres naturels et sur l'économie. Rappelons que la présence et la distribution du monde végétal en ville comporte des bienfaits nombreux, dont aucune ville ne peut aujourd'hui se passer. La végétalisation entre en effet à part entière dans les politiques urbaines, avec des bénéfices qui sont à la fois sociaux, écologiques et économiques. Tous éléments qui contribuent à la richesse et à l'attractivité de Genève.

Une connaissance améliorée des bienfaits de la végétalisation donne au **Plan stratégique de végétalisation** toute sa valeur. Celui-ci nous engage justement à remettre au centre de nos politiques d'aménagement ce bien commun essentiel que sont les espaces verts.

L'identification des effets positifs de la végétalisation relève bien sûr de disciplines et de types d'expertise différents, qui cependant concourent tous à légitimer une politique volontaire et suivie en la matière, et également à privilégier une architecture et un urbanisme où le végétal et le paysage forment des points de réflexion essentiels.

Il faut voir les bienfaits de la végétalisation comme des éléments complémentaires. Leur mesure est plus ou moins aisée selon leur nature, dépendant notamment de la possibilité d'établir une relation statistique entre un avantage et une plus ou moins grande présence végétale.

A. Santé et lien social

Les bénéfices de la végétalisation pour la santé et le bien-être humain sont certainement les premiers qui viennent aujourd'hui à l'esprit. Ce sont aussi ceux qui sont les mieux compris et partagés par l'ensemble de nos concitoyens.

La relation entre la santé publique et l'accès aux espaces verts est simple et directe. Ces lieux facilitent et encouragent l'activité physique. Un cadre de vie agréable stimule le mouvement et encourage la mobilité douce. Une action positive sur les problèmes d'obésité et une réduction du stress peuvent par exemple être associés « à la nature en ville. » Plus indirectement, des études ont révélé une influence notable du végétal sur l'état de santé que chacun ressent. À la faveur des espaces verts, les possibilités d'activités récréatives sont plus nombreuses. On notera aussi que l'arborisation des rues agit sur le niveau général du bruit, légitimement pointé du doigt comme générateur de problèmes de santé.

En renforçant les opportunités de créer des liens, les possibilités d'interagir et d'augmenter la mixité sociale, les espaces végétalisés conduisent à une meilleure cohésion sociale et ils renforcent le sentiment d'attachement au quartier et à la communauté.

Nos espaces végétalisés contribuent donc de manière profonde à nos équilibres physiques, mentaux et sociaux.

B. Climat

Grâce à son action sur la qualité de l'air et sur le climat, le développement du maillage vert augmente la qualité de vie en ville. Les végétaux combattent en effet la pollution atmosphérique en fixant le CO₂ et en filtrant les particules nocives répandues dans l'air. La gestion de l'eau tire aussi parti des espaces végétalisés, qui permettent de contrer les problèmes liés à l'imperméabilisation des zones fortement urbanisées. Lorsqu'elle ne sont pas absorbées par le sol, les eaux de pluie ruissellent et accumulent les polluants avant de les disperser.

Les surfaces bâties et les revêtements imperméables ont pour effet d'emmagasiner la chaleur et d'entraver le refroidissement nocturne. En relâchant de l'eau dans l'atmosphère, les végétaux la rafraîchissent. Et bien évidemment, l'ombre que procurent les végétaux contribue également à tempérer le réchauffement des sols. On constate ainsi qu'une rue arborisée peut voir sa température baisser de 2 degrés lors de fortes chaleurs.

C. Biodiversité

Le terme de biodiversité recouvre essentiellement les interactions entre les espèces vivantes et leur environnement. La végétalisation s'inscrit justement dans la recherche d'un équilibre entre urbanisation et création d'espaces qui offrent à la biodiversité un terrain d'expression favorable. Cette politique volontaire menée par la ville s'inscrit également dans celle de la Confédération, à l'échelle de la Suisse.

Il est évident qu'une ville oppose des « interruptions de parcours » à la circulation des espèces animales et végétales. Le maillage vert sert de parade. La pollinisation et la capacité reproductrice des plantes dépendent par exemple de l'existence d'une continuité végétale et de la présence des insectes.

La végétalisation prend une importance plus forte encore dans le contexte du réchauffement climatique, car elle limite les déplacements d'espèces animales. Elle permet à celles qui font étape à Genève dans leur migration de conserver notre ville comme point d'ancrage passager.

Végétaliser revient ainsi à favoriser la biodiversité en reconnectant la ville avec une nature plus large.

D. Apports économiques

En termes de valorisations économiques, les effets positifs de la végétalisation sont principalement de deux ordres : la valorisation du bâti d'une part, et l'attractivité de la ville de l'autre.

L'accès ou la présence d'un environnement végétalisé influence les prix du marché immobilier, qu'il s'agisse d'achat ou de location. Quiconque place la proximité d'un espace vert au coeur de ses choix accordera naturellement plus de valeur à un bien immobilier qui satisfait cette condition. Plus généralement, la vue et le paysage changent la perception de la valeur des biens fonciers qui en bénéficient. Les acteurs économiques de l'immobilier sont toujours plus conscients du fait que les projets doivent dépasser une vision fragmentaire, limitée à un secteur particulier, pour mieux envisager l'effet d'ensemble. Les écoquartiers intègrent dans leurs programmes cette nécessité.

La nature en ville, sa qualité et sa quantité, sont de plus en plus déterminantes, comme facteur d'attraction. Les expatriés et les sociétés qui les emploient, comme les touristes, tiennent compte dans leur choix de la promesse qu'une ville leur offre quant à la satisfaction de leurs exigences en matière de nature urbaine.

Si Genève peut être perçue comme belle, agréable et jouissant d'un environnement sain pour les personnes, c'est parce qu'elle peut se féliciter d'avoir une politique qui a pleinement pris conscience que la végétalisation contribue énormément à l'image de la ville à l'étranger.





« Nous ne pouvons pas nous passer de la biodiversité puisque nous en faisons partie, et meilleure sera sa santé, meilleure sera la nôtre »

Gilles Bœuf,
préface de Philosophie de la biodiversité,
Virginie Maris,
Buchet-Chastel, 2016





Comment lire la ville



L'utilisation du **Plan stratégique de végétalisation** comme référence pour opérer des choix en matière d'aménagement tirera évidemment avantage d'une bonne compréhension des outils méthodologiques à disposition. Ceux-ci nous permettent de visualiser avec clarté la question centrale d'une bonne articulation des espaces verts.

Les outils mis en oeuvre dans le **Plan stratégique de végétalisation** interviennent toujours à l'échelle de la ville d'abord, puis à celle du quartier. La gestion et la conception de nouveaux espaces verts peuvent ainsi toujours prendre en compte une vision globale de la trame verte, mais aussi « zoomer » sur des portions plus localisée du territoire. Cela permet d'avoir à la fois une vision « écosystémique » générale et de tenir compte des qualités intrinsèques des espaces verts particuliers.

Où commence-t-on pour aboutir à une stratégie de végétalisation? Le plan met en évidence les espaces libres, ou non construit de Genève, que tout le monde peut emprunter, qu'ils soient publics ou privés. Ils forment « la végétation structurante », dont l'influence peut être évaluée, pour qu'elle soit augmentée, dans un maillage plus serré.

« (...) maintenir le charme
du pays genevois,
source de plaisirs rares
et de bien-être pour chacun,
citoyen ou visiteur.»

A. Bodmer

Notes sur l'habitation à Genève,
in L'Habitation, N°5, 1937, p.79

Tout part de l'existant

Genève: état des lieux et projets planifiés

Le Plan stratégique de végétalisation prend d'abord en compte les espaces verts et non construits existants ainsi que les projets dont la réalisation est prévue à ce jour. Cette visualisation pose le cadre dans lequel il est possible d'agir.





Carte de synthèse générale — état des lieux

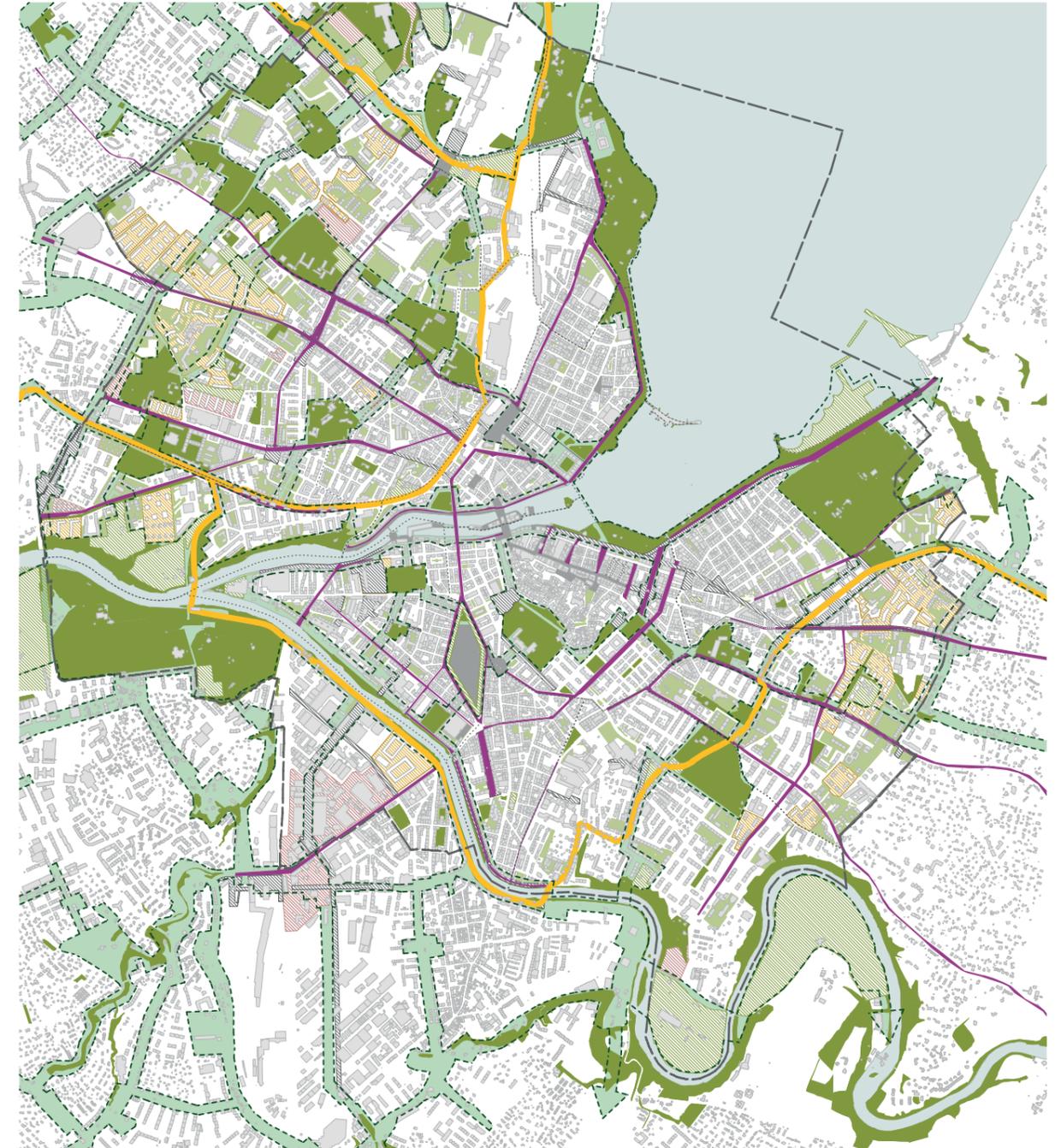
Cette carte présente les espaces libres, végétalisés existants, publics et privés.
Sources: CJB, SITG, Ville de Genève, Canton de Genève.



- Forêt
- Espace libre public accessible à ambiance végétale
- Espace libre privé accessible à ambiance végétale

Carte de synthèse générale — planification

Superposition de la carte de l'état des lieux des espaces libres végétalisés (page de gauche) et de la carte des planifications.
Sources: CJB, SITG, Ville de Genève, Canton de Genève.



- Espace libre public accessible à ambiance végétale
- Espace libre privé accessible à ambiance végétale
- Espace libre public accessible à ambiance minérale
- Maillage vert cantonal
- Espace libre public accessible, projeté à ambiance végétale
- Espace libre public accessible, projeté à ambiance minérale
- Espace libre privé accessible en projet
- Espace libre privé accessible à l'étude
- Voie plantée
- Voie verte d'agglomération et prolongements
- Limite Ville de Genève
- Limite secteurs

LES OUTILS OPÉRATIONNELS

Quatre outils déterminent la réflexion et servent à la planification.

a. La lecture à deux échelles

L'échelle ville permet de conserver une vue d'ensemble, elle nous indique comment renforcer l'impact des espaces libres d'importances, tels que les grands parcs, et d'équilibrer les interventions.



Schéma de principe d'enchevêtrement du maillage ville et quartier.

b. Les noyaux

Les espaces libres sont définis comme des noyaux, à l'échelle de la ville ou à celle des quartiers, le PSV distingue ainsi les noyaux de petites et de grandes envergures.



■ Noyau de grande envergure
■ Noyau de petite envergure

c. Les connecteurs

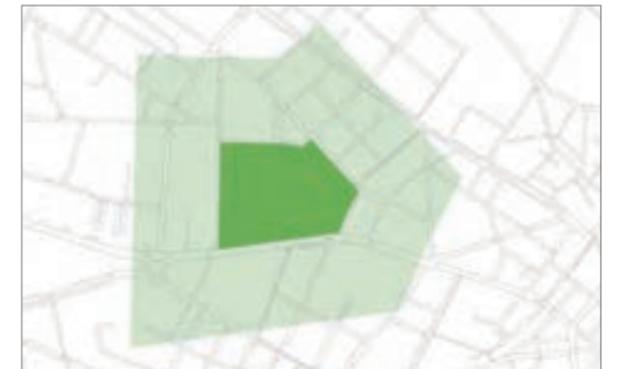
Les connecteurs sont les éléments essentiels de la réalisation du maillage, ils relient entre eux les noyaux.



■ Noyau d'envergure ville
■ Connecteur ville
■ Noyau d'envergure quartier
■ Connecteur quartier

d. Aires d'influence ou « buffers »

Les espaces libres, ou noyaux, sont ensuite considérés pour leur rayonnement. Ils sont alors exprimés sur les cartes sous la forme de buffers, ou aires d'influence.



Aire d'influence — échelle ville (200 m)



Aire d'influence — échelle secteur (100 m)



Aire d'influence — échelle rue



Objectifs du plan stratégique de végétalisation

Les objectifs du **Plan stratégique de végétalisation** lui donnent une valeur concrète en termes de planification. Il permettent de se projeter dans l'avenir sans jamais oublier que la végétalisation est aujourd'hui une donnée opérationnelle admise, qui se matérialise dans la perception que tout un chacun a des transformations que connaît la ville.



1. AUGMENTER

Le **Plan stratégique de végétalisation** a comme but premier d'augmenter le nombre de zones végétalisées, afin d'améliorer le maillage et de proposer à tous une proximité avec des espaces verts. Il s'agit également d'enrichir qualitativement ceux-ci et de prendre en compte les fonctions variées qu'ils assument.

2. ÉQUILIBRER

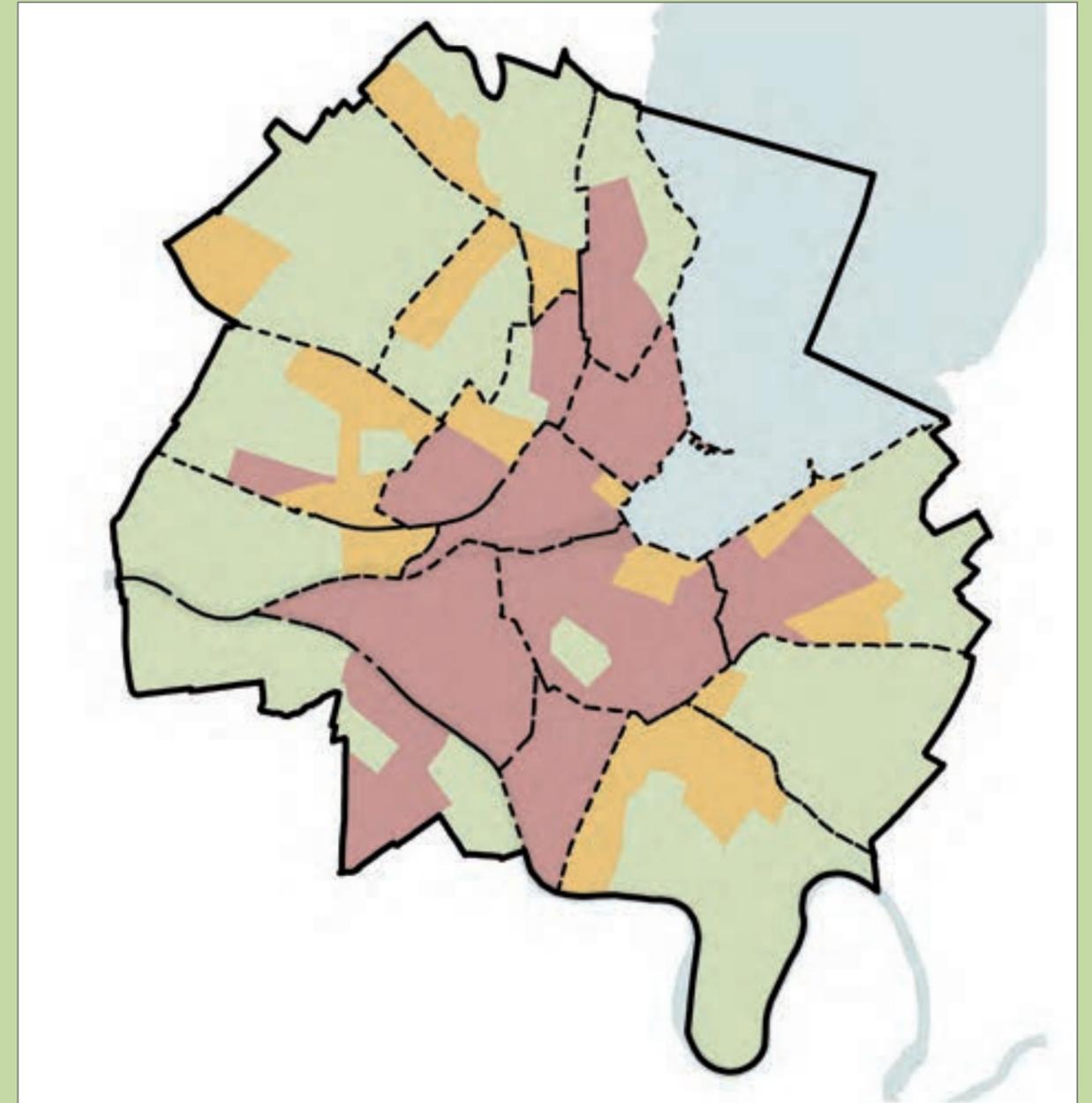
Les quartiers de Genève sont très inégalement pourvus en termes de proximité de la population avec des espaces verts. Le **Plan stratégique de végétalisation** nous donne une visualisation claire des disparités existantes et donc des améliorations que l'on peut entreprendre.

3. DIVERSIFIER

Au centre des éléments qui définissent l'identité d'une ville se trouve le paysage végétal. Sa composition est importante pour la richesse et le développement de la faune et de la flore. À ce titre, l'augmentation de la biodiversité et l'association d'espèces végétales variées font partie des objectifs à atteindre.

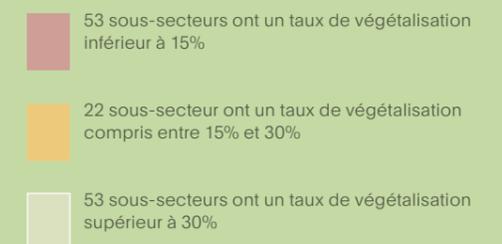
4. SERVIR

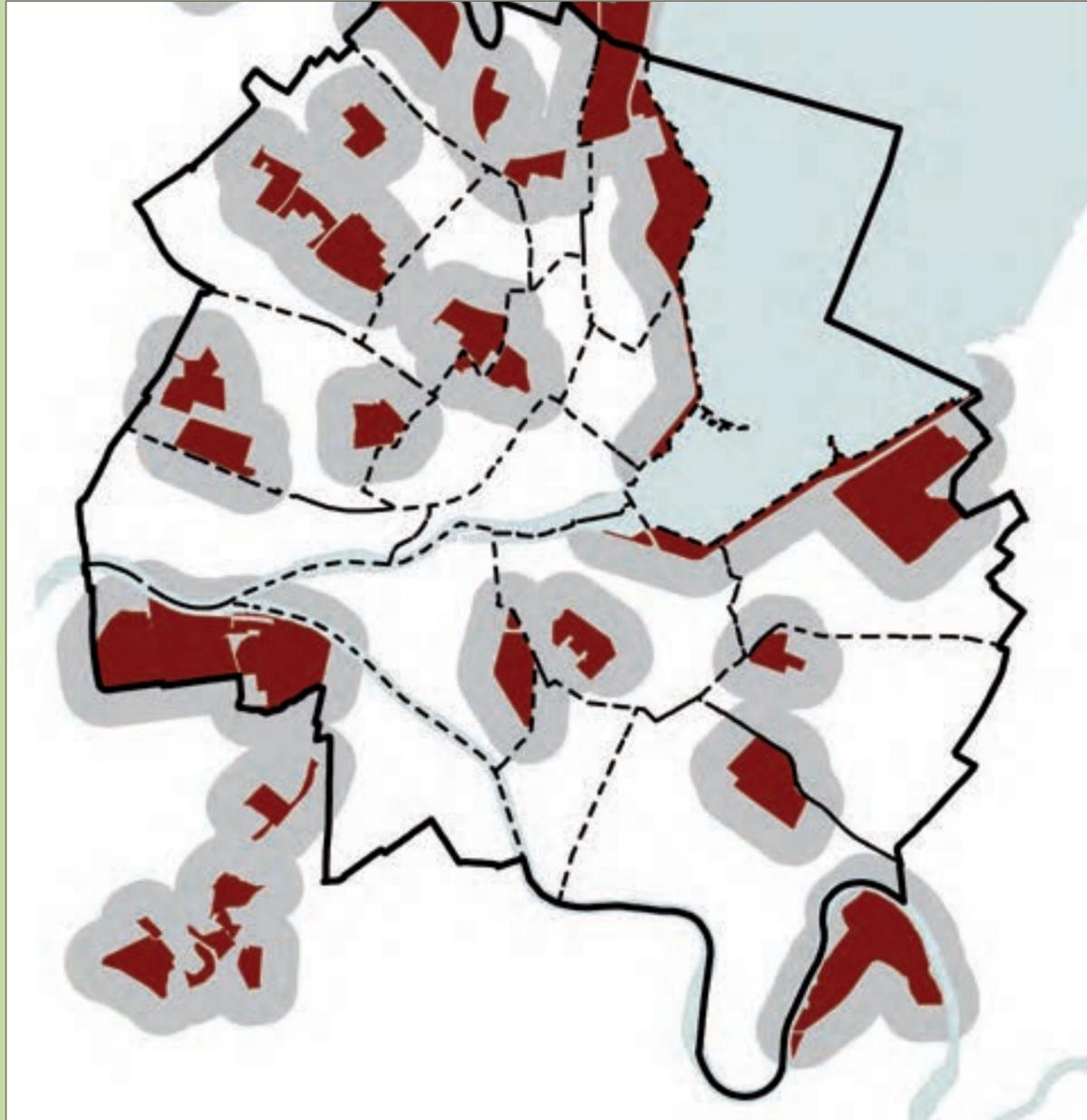
L'usage des espaces libres est aujourd'hui en voie de diversification et la végétalisation se doit de prendre en compte cette multiplicité des usages.



Augmenter Les sous-secteurs prioritaires à végétaliser

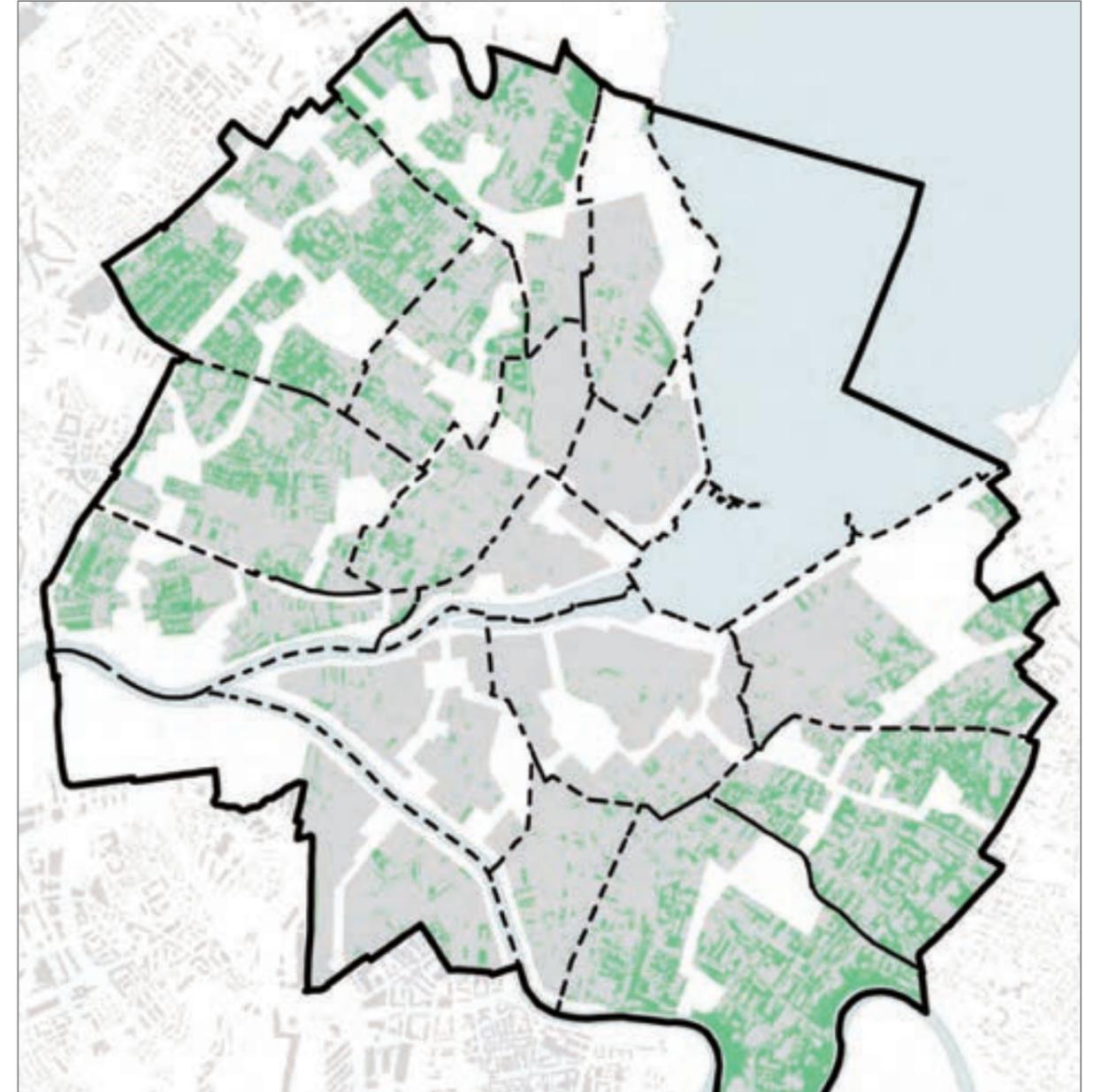
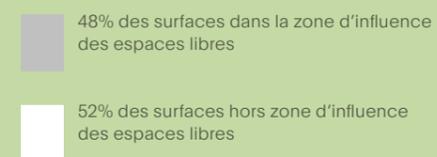
Le taux de végétalisation correspond au rapport entre les surfaces vertes et les surfaces grises:





Equilibrer
L'application de la zone d'influence de 200 m

Observer la répartition des espaces libres (noyaux) dans la ville:



Diversifier
Caractériser les milieux de qualité par secteur

A partir de la carte des milieux naturels, les milieux ont été classés en différentes catégories:

- Les milieux végétalisés et non végétalisés;
- Les strates à laquelle appartiennent ces milieux végétalisés: herbacées, arbustives, arborées;
- Les milieux végétalisés de qualité sur le plan écologique (milieu d'intérêt et/ou à entretien extensif);
- La catégorie de continuum à laquelle appartient le milieu: bâti, agricole, ouvert, sec, humide, forêt/arbres.



A detailed botanical illustration in a light green, sketch-like style. It shows a branch with several large, pinnate leaves on the left and a cluster of small, round berries on the right. The background is a solid light green color.

Utilisation et mise en œuvre du plan stratégique de végétalisation

L'image globale que donne le **Plan stratégique de végétalisation** est une aide précieuse pour décider des lignes directrices et des applications possibles, une fois connus les critères que l'on veut privilégier. Cette dimension tactique et décisionnelle, fondée sur le maillage de la ville et de ses quartiers, permet une coordination et un langage commun pour les Services publics concernés et dans les relations avec les acteurs privés.

ORGANISATION ET PLANIFICATION

Les outils opérationnels – double échelle, noyaux, connecteurs et aires d'influence – ont permis de repérer les espaces de référence et de distinguer la nature de leurs implantations. Dans la pratique, ils faciliteront la définition des potentiels d'amélioration à réaliser, leur organisation, et leur planification.



DU PLAN AU TERRAIN

Il est intéressant de penser l'aménagement des différents types d'espaces libres selon leurs particularités, à la fois fonctionnelles et esthétiques. Chacun d'entre eux peut en effet suggérer une conception nuancée dans les compositions végétales que l'on mettra en œuvre pour intensifier le maillage vert en Ville de Genève et réaliser un réseau de surfaces publiques végétalisées cohérent.

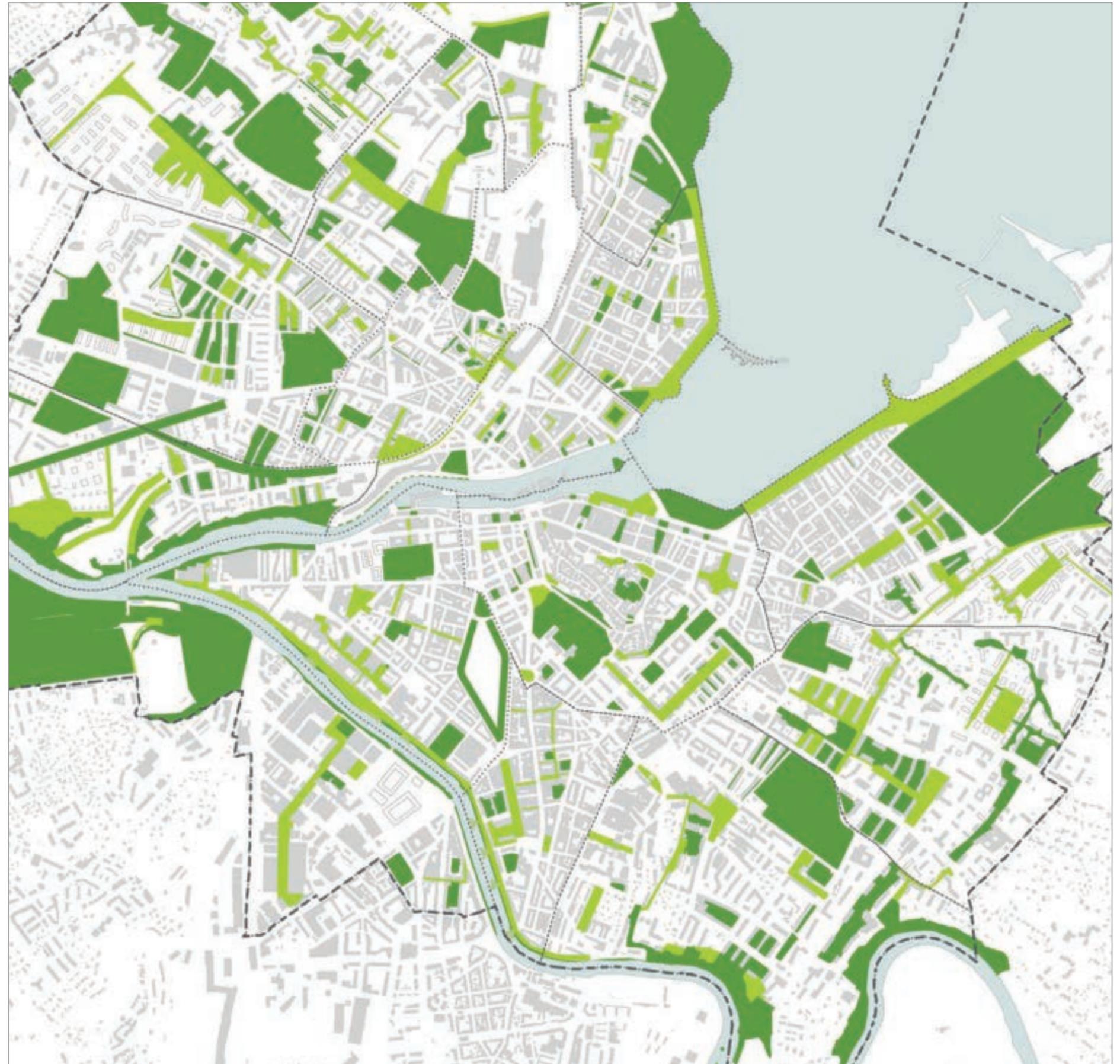
Considérer les divers types d'espaces libres en fonction de leurs caractéristiques et singularités traduit le passage de la « vision zénithale » du plan à celle du sol proprement dit, pour envisager des éléments concrets d'améliorations. La végétalisation ne s'exprime pas seulement en termes d'articulation des espaces libres mais aussi en tenant compte de la nature même des espaces, de leurs « caractères sensibles », des pratiques et des usages qu'ils accueillent.

Nous devons aussi penser que les conceptions du « vert » urbain ont changé considérablement, s'éloignant des modèles traditionnels et bien définis. La prise en compte des espèces animales, l'hétérogénéité et la multiplication des usages du domaine public, les questions d'entretien, l'apparition d'espaces mutualisés où les habitants plantent des espèces diverses, font que la végétalisation connaît aujourd'hui des mutations profondes.

Vision stratégique

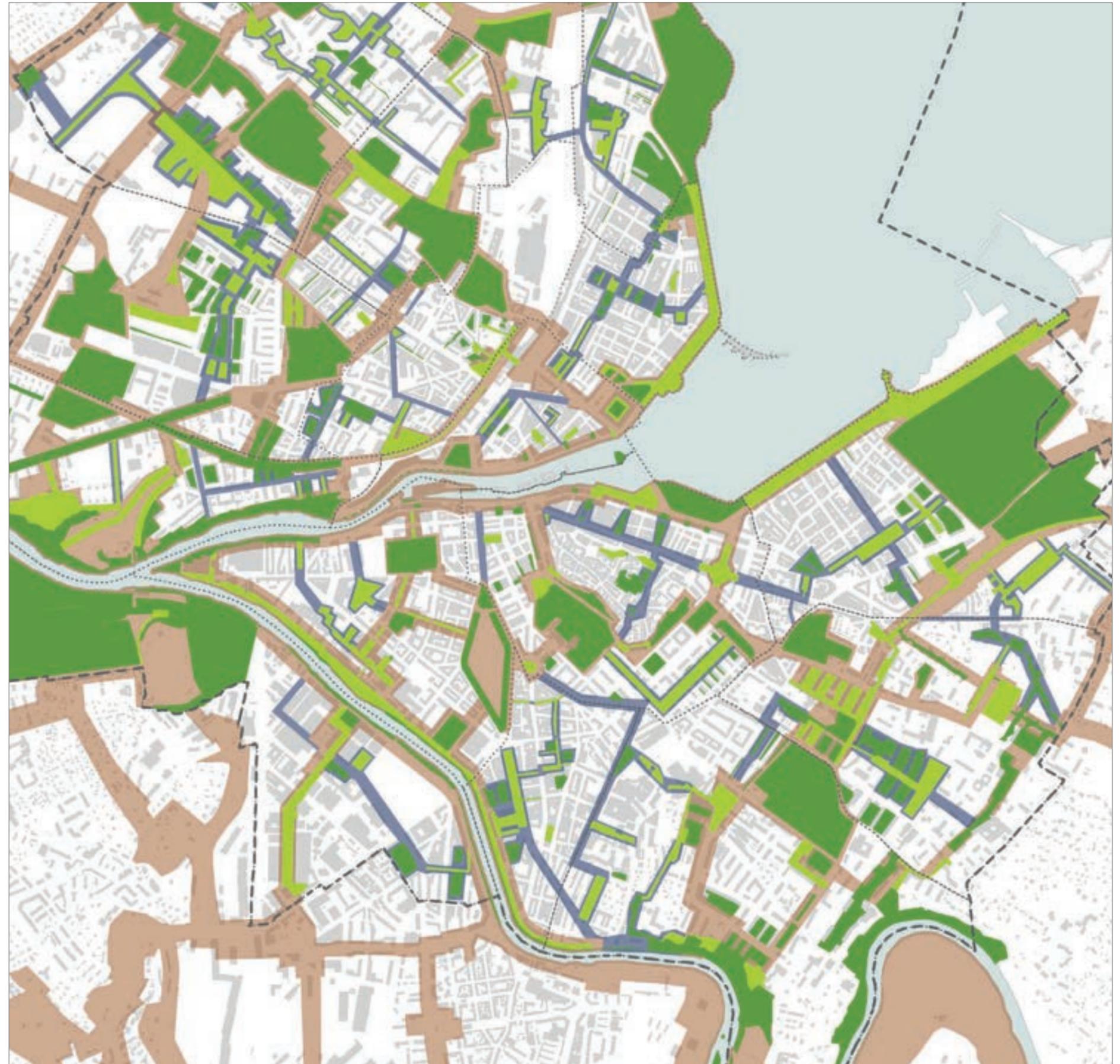
Projeter en fonction des espaces de référence

-  Espaces végétalisés de référence (existants)
-  Potentiels de végétalisation



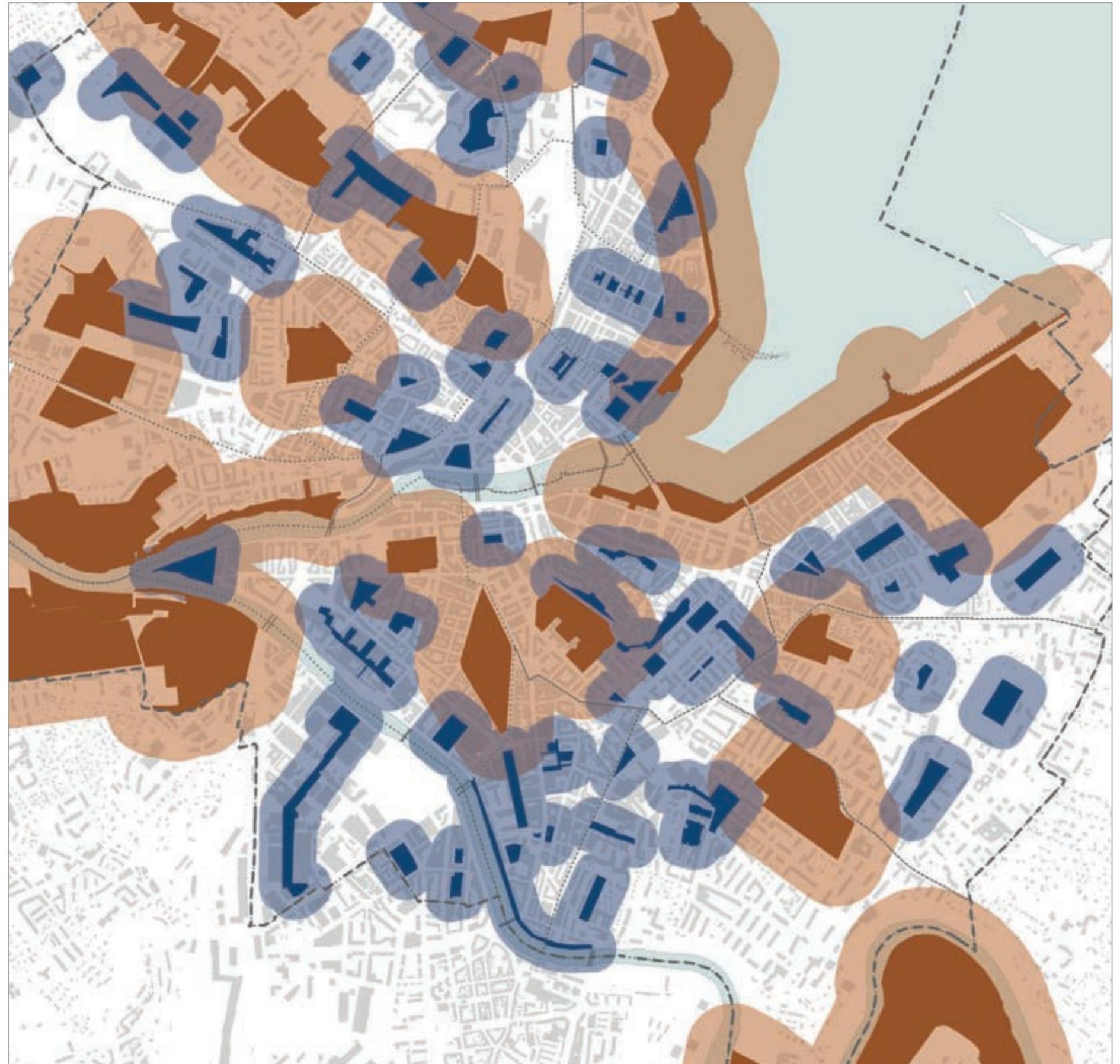
Relier le maillage de la ville à celui des quartiers

- Surfaces**
-  Espaces existants végétalisés de référence
 -  Potentiels de végétalisation
 -  Maillage végétal à l'échelle de la ville
 -  Maillage végétal à l'échelle du quartier



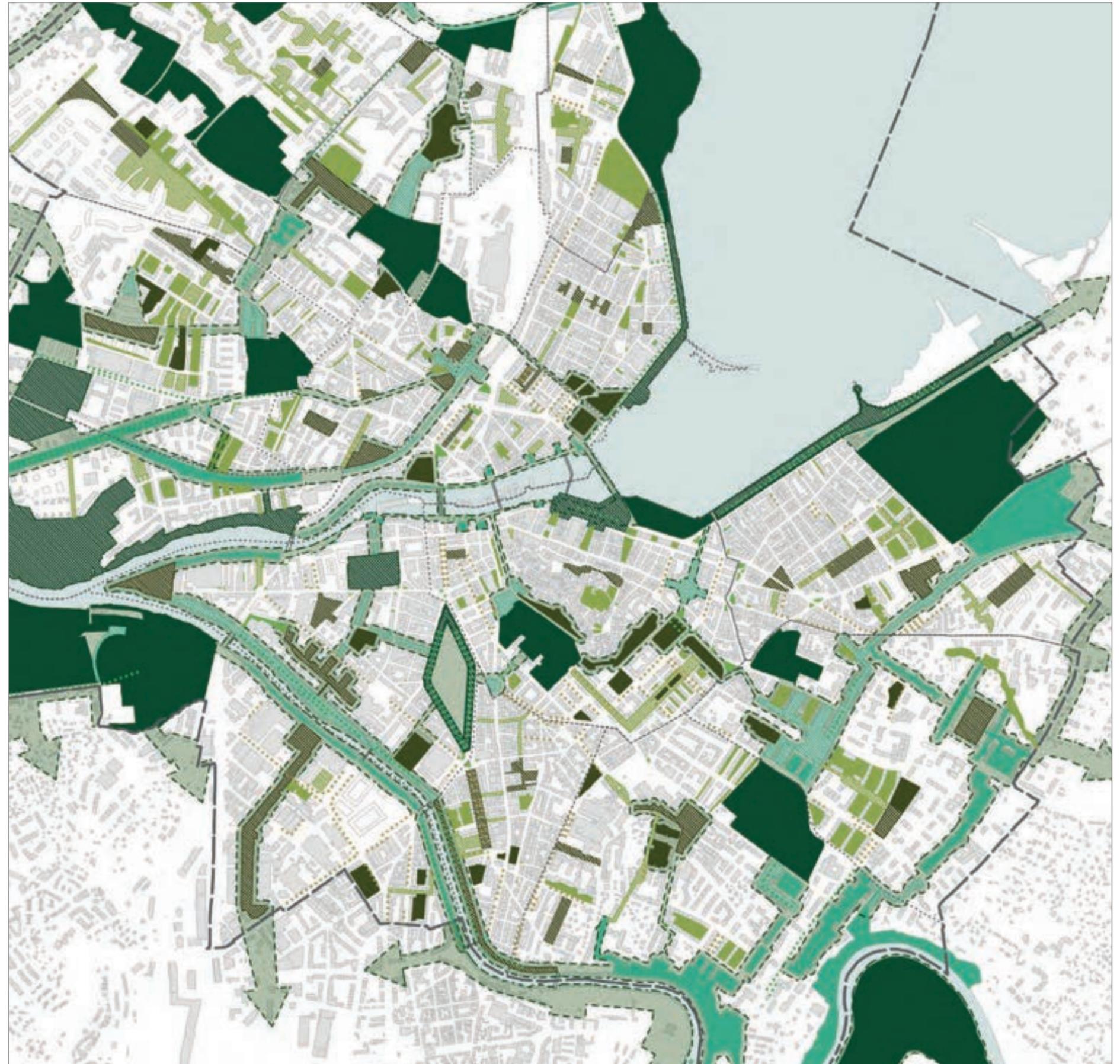
Évaluer en fonction des aires d'influence existantes

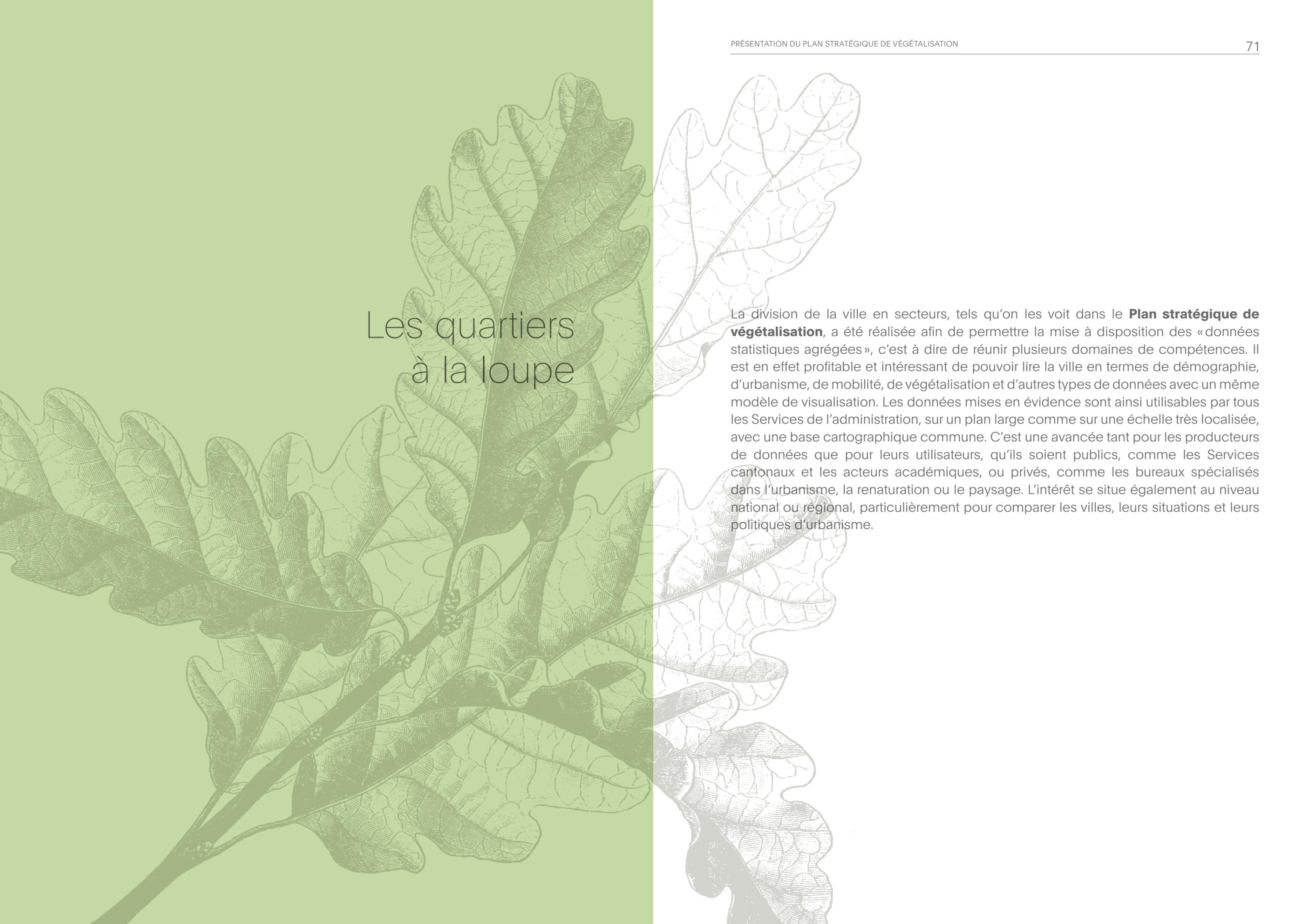
-  Noyaux d'envergure ville
-  Noyaux d'envergure quartier
-  Zone d'influence de 200 mètres
-  Zone d'influence de 100 mètres



Carte de synthèse des outils opérationnels

Grands espaces végétalisés		Petits espaces végétalisés	
	Noyau ville de référence		Noyau ville de référence
	Noyau ville à créer		Noyau ville à créer
Connecteur ville		Connecteur quartier	
	Espace végétalisé de référence		Espace végétalisé de référence
	Espace végétalisé à créer		Espace végétalisé à créer





Les quartiers à la loupe

La division de la ville en secteurs, tels qu'on les voit dans le **Plan stratégique de végétalisation**, a été réalisée afin de permettre la mise à disposition des « données statistiques agrégées », c'est à dire de réunir plusieurs domaines de compétences. Il est en effet profitable et intéressant de pouvoir lire la ville en termes de démographie, d'urbanisme, de mobilité, de végétalisation et d'autres types de données avec un même modèle de visualisation. Les données mises en évidence sont ainsi utilisables par tous les Services de l'administration, sur un plan large comme sur une échelle très localisée, avec une base cartographique commune. C'est une avancée tant pour les producteurs de données que pour leurs utilisateurs, qu'ils soient publics, comme les Services cantonaux et les acteurs académiques, ou privés, comme les bureaux spécialisés dans l'urbanisme, la renaturation ou le paysage. L'intérêt se situe également au niveau national ou régional, particulièrement pour comparer les villes, leurs situations et leurs politiques d'urbanisme.

16 fiches par secteur

Fiche	1	Bâtie — Acacias
Fiche	2	Bouchet — Moillebeau
Fiche	3	Champel — Roseraie
Fiche	4	Charmilles — Châtelaine
Fiche	5	Cité — Centre
Fiche	6	Délices — Grottes
Fiche	7	Eaux-Vives — Lac
Fiche	8	Florissant — Malagnou
Fiche	9	Grand-Pré — Vermont
Fiche	10	Jonction — Plainpalais
Fiche	11	La Cluse — Philosophes
Fiche	12	ONU — Rigot
Fiche	13	Pâquis — Navigation
Fiche	14	Saint-Gervais — Chantepoulet
Fiche	15	Saint-Jean — Aire
Fiche	16	Sécheron — Prieuré

Edition:

Département de l'environnement urbain et de la sécurité,

Ville de Genève. 2019

Gestion du projet:

Service des espaces verts, Ville de Genève

Mandataires (plan stratégique de végétalisation):

apaar sarl, Genève

Graphisme: **Daniel Kunzi, blvdr**

Photographie: **Gérard Pétremand**

Rédaction: **Nicolas Burri, Paul Marti**

Impression:

Centrale municipale d'achat et d'impression, Ville de Genève